

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 903 7627
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 11 octobre 2022

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3867-2013.

Dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro.
Phase 2 – Volet relatif au suivi de la Décision D-2018-080 portant sur les coûts marginaux en approvisionnement.

Conclusions recherchées et budget de participation de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) au suivi de la [Décision D-2018-080](#) portant sur les coûts marginaux en approvisionnement.

Chère Consœur,

Conformément au paragraphe 205 de la [Décision D-2022-084](#), l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) ont indiqué, par leur [lettre C-SÉ-AQLPA- 0108](#) du 6 septembre 2022 à la Régie leur intention de participer au suivi de la [Décision D-2018-080](#) portant sur les coûts marginaux en approvisionnement (aux fins de la méthodologie d'évaluation de la rentabilité des projets d'extension de réseau de distribution suivant les Pièces [B-0547 \(version française\)](#) et [B-0566 \(version anglaise\)](#)), en Phase 2 du présent dossier.

Conclusions recherchées :

- Nous ne sommes pas tout à fait convaincus de la justesse de l'affirmation d'Énergir selon laquelle « *les critères d'ajout de clients au réseau [NDLR : aux fins du calcul de leur rentabilité] ne devraient concerner que le service de distribution* » (Pièce [B-0547 \(version française\)](#), p. 4, lignes 12-13 et pages et sections suivantes). Il nous semble au contraire que l'ajout de client est susceptible a) soit d'aider à la rentabilité du service de transport déjà contracté, lequel est basé sur la capacité, b) soit de nuire à cette rentabilité ou d'accroître les besoins de services de transport et d'équilibrage, dans la

mesure où les nouveaux clients auront tendance à se concentrer aux périodes de pointe vu la transition énergétique vers le gaz de pointe et la biénergie.

- La modélisation devrait aussi nécessairement tenir compte de l'aide financière accordée par HQD pour le maintien par elle de clients gaziers en pointe qui s'électrifient hors pointe (bi-énergie).
- La modélisation devra par ailleurs tenir compte d'hypothèses relatives à la croissance du gaz fourni en réseau (GSR) ne générant pas de besoin de transport.
- Ces facteurs devront être pris en compte pour déterminer si, comme Énergir l'affirme, le coût moyen, égal au coût marginal, serait ou non la meilleure estimation des coûts aux fins de l'évaluation de la rentabilité d'un projet (Pièce [B-0547 \(version française\)](#), p. 9, section 6).

Nous joignons notre budget prévisionnel à ce sujet.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les participants, par le Site Internet de la Régie.